

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Action drapeaux « ceci est un poumon » Les champions du blanc

Berne, le 18 mars 2008

Des centaines de drapeaux souillés par les particules fines flottent ce matin sur la Place fédérale à Berne. L'ATE Association transports et environnement proteste contre la pollution de l'air et demande aux parlementaires l'obligation du filtre à particules pour tous les véhicules diesel et l'introduction de zones à faibles émissions polluantes.

Un spectacle insolite attend aujourd'hui les parlementaires se rendant au Palais fédéral: des centaines de drapeaux munis du slogan "ceci est un poumon" flottent à des cordes à linge. C'est jour de lessive pour l'ATE. Mais les drapeaux sont loin d'être plus blancs que blancs. Les responsables de la saleté – tout comme dans nos poumons - se cachent dans l'air: il s'agit des particules fines. Ces quatre derniers mois, la valeur limite légale de 50 µg/m³ a été dépassée à 33 reprises à Lugano, 26 à Berne, 18 à Lausanne, 13 à Zurich et 8 à Sion. La loi n'autorise qu'un seul dépassement par an. Suspendus à près de 3000 fenêtres dans toute la Suisse depuis le début de l'hiver, les drapeaux ont vite perdu leur blancheur initiale. Les parlementaires ne reçoivent pas un échantillon gratuit de poudre à lessive, mais un morceau de tissu sali par la pollution, ainsi que les demandes de l'ATE d'agir enfin contre la crasse. Parce que nous poumons ne peuvent pas passer à la lessive.

En 40 ans, les poumons des riverains d'une route à fort trafic absorbent jusqu'à 96 grammes de particules¹. L'ATE réclame comme agent blanchissant l'obligation généralisée du filtre à particules pour tous les véhicules diesel, en priorité pour les poids lourds. En Suisse, 81% des kilomètres parcourus le sont par des camions sans filtre². Le Conseil fédéral estime même que seuls 5% des camions sont munis de filtre à particules³. L'ATE invite le Conseil national à voter au plus vite en faveur de la motion de sa commission de l'environnement qui demande l'obligation du filtre pour tous les véhicules diesel neufs http://www.parlament.ch/f/cv-geschaefte?gesch_id=20063014.

¹ Dr. Günter Oberdörster, Université Rochester

² ASTAG

³ Réponse à une question de Roger Nordmann

http://www.parlament.ch/F/Suche/Pages/geschaefte.aspx?gesch_id=20071123

Direction, Politique & Communication

ATE Association transports et environnement, Aarberggasse 61, case postale 8676, 3001 Berne
tél. 0848 611 613, fax 0848 611 612, CCP 49-1651-0
www.ate.ch, ate@ate.ch

Une autre mesure blanchissante consiste en l'introduction de zones à faibles émissions polluantes, interdites aux véhicules les plus polluants tels que les camions sans filtre. Ces zones encouragent l'équipement après-coup des camions avec un système anti-pollution. Une opération qui en vaut la chandelle puisqu'un camion circule en moyenne 15-20 ans sur les routes suisses.

Une partie des drapeaux ont été distribués aujourd'hui à Berne, les autres seront remis plus tard aux politiciens cantonaux et communaux. Des actions similaires sont prévues dans les villes de Genève, Lausanne, Zurich et Bâle pour demander des zones à faibles émissions polluantes.

Pour de plus amples informations: Elena Strozzi, responsable de la campagne "particules fines" à l'ATE, 058 611 62 34, 076 408 04 63

Des photos de l'action de ce matin sont disponibles sur www.pm10.ch, de même que le matériel d'information relatif à la campagne "ceci est un poumon": photos d'un drapeau avant-après exposition, flyer, vidéos, modèles d'e-mails aux parlementaires.